



ANCCE

ASOCIACIÓN NACIONAL de CRIADORES
de CABALLOS de PURA RAZA ESPAÑOLA

BÉLGICA

Le 15 janvier 2012

Les 10 et 11 mars : VALORISATION 2012 pour l'obtention du « Certificat d'Aptitude Basique à la Reproduction ». Clôture des inscriptions : le 10 février !

Chers Eleveurs et Propriétaires de PRE,

L'organisation des journées de valorisation des PRE se met en place. Si vous souhaitez soumettre un ou plusieurs PRE à la Commission de Valorisation Espagnole pour l'obtention du **Certificat d'Aptitude Basique à la Reproduction**, nous vous invitons à prendre connaissance des détails suivants.

Ces journées se tiendront le **week-end des 10 et 11 mars. À WEMMEL le samedi 10/03, et chez Linalux à CINEY le dimanche 11/03**. Adresses et horaires précis vous seront communiqués en temps utile.

Pour des questions de préparation de documentation et d'organisation tant ici qu'en Espagne, **les inscriptions devront être introduites avant le 10 février**. Aucune exception ne pourra être consentie compte tenu des difficultés que cela engendre dans les processus de gestion interne.

Il y a lieu de nous renvoyer dès à présent les documents suivants, le tout si possible par e-mail à : valorisation@bpreb.com

- Une demande de service (*Solicitud de Servicios Internacional*), ci-jointe, à compléter ;
- Un tableau (*Valoracion 2012 - Ejemplar*), ci-joint, à compléter ;
- Une copie des pages d'identification se trouvant dans le passeport.

Si vous ne pouvez scanner les pages d'identification issues du passeport afin de les envoyer par e-mail, il y a lieu de les envoyer par poste à notre secrétariat technique, avec la Demande de Service (*Solicitud de Servicios Intern'l*), à l'adresse postale suivante (*Toutefois le tableau est à renvoyer impérativement à valorisation@bpreb.com*)

Annick MEURANT
Holleweg, 41
2950 KAPELLEN

Pour rappel, le cheval doit avoir atteint l'âge de 3 ans dans l'année en cours.

Dans certains cas, l'**ADN** du cheval à présenter n'est pas encore connu dans le Livre Généalogique. Cette identification d'ADN est obligatoire pour l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Reproduction. A partir des poulains nés en 2007, leur identification pour l'obtention de leur passeport comprenait une prise de sang faisant l'objet d'une analyse d'ADN. Dès lors, les PRE de 3 à 5 ans présentés à la valorisation de 2012 ne doivent plus faire l'objet d'une demande de service n° 516. Par contre, au dessus de 5 ans, nous vérifierons ensemble si l'ADN est déjà connu ou pas. Pour le PRE dont l'ADN ne serait pas encore identifié, il faut alors introduire une 2ième demande de service au moyen du même document en annexe (*Solicitud de Servicio Internacional*), mais en y indiquant le n° de service 516 à la place de l'autre. La prise de sang utile à l'identification de l'ADN se fera lors de la valorisation.

Pour toute question, vous pouvez appeler Alain Mahieu au n° 0475-65 83 93

VALORISATION 2012

Le tarif de la valorisation est de **130 €** par cheval.

Pour ceux qui sont concernés, le tarif de l'analyse de l'ADN est de 90 €.

Une demande de paiement (*avec ou sans analyse d'ADN*) vous sera adressée après contrôle des documents que nous attendons.

Pour rappel, seules les personnes en possession d'un n° de Code d'éleveur-naisseur (*Codigo de Ganadero-Criador*) peuvent présenter leur cheval à la valorisation, celle-ci étant considérée comme un acte d'élevage. Votre codigo de ganadero est donc un n° commençant par 08000... ou 08**C**00...

Et par ailleurs, il faut impérativement que le cheval soumis à la Commission de Valorisation soit **à votre nom** dans le Livre Généalogique du PRE ! Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à prendre immédiatement contact avec Annick MEURANT à l'adresse mail : LGPRE-BELGICA@BPRES.COM afin d'engager le processus.

Lors de la valorisation, ne pas oublier de vous munir du Document d'Accompagnement (passeport) du cheval...

Bien cordialement,



Alain Mahieu